

Bandol

Journal Municipal n°30 - Printemps 2021

Dossier

Le Budget 2021

Culture

Le jeune public
à l'honneur

Comités de quartier

Le retour

Bandol

à la une



INFO PRATIQUES

Inscrivez-vous sur bandol.fr !

Depuis le mois de janvier, un nouvel outil d'information est à votre disposition. Thématique, elle vous permettra de suivre l'actualité de la ville sans avoir à chercher. Alternative aux réseaux sociaux et site internet, vous recevrez les dernières actualités de la ville directement dans votre boîte mail.



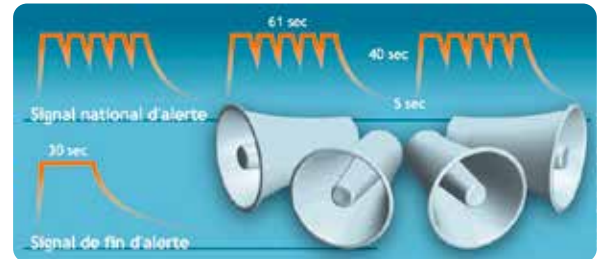
Alerte info service vous tient informés en cas d'événements exceptionnels : trafic routier interrompu, intempéries, annulation d'événement ...

Sauriez-vous quoi faire ?

Pour pouvoir réagir de façon efficace face aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est disponible sur le site de la ville. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à appliquer lors d'événements exceptionnels pouvant mettre en danger la population.

Sauriez-vous, par exemple, reconnaître l'alerte ?

L'alerte est donnée par la diffusion d'un signal sonore. Un essai de sirène est réalisé le premier mercredi de chaque mois. La commune dispose également d'un ensemble mobile d'alerte, un véhicule équipé d'un haut-parleur, destiné à diffuser un message sur une zone localisée.



Connaissez-vous les consignes ?



> restez chez vous ou entrez dans le bâtiment le plus proche
> écoutez la radio : France Bleu Provence 102.9 MHz et suivez les consignes diffusées



> coupez le gaz et l'électricité
> surveillez vos SMS



Il vous sera alors ordonné soit de rester chez vous, soit de vous préparer à évacuer.

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche
> ne téléphonez qu'en cas d'urgence

Un petit rappel des numéros d'urgence ?

15 SAMU
17 POLICE SECOURS
18 POMPIERS
112 EUROPÉEN
114 MALENTENDANTS
115 SAMU SOCIAL

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph

Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA

Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique

Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30

Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts

Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale

Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur villedebandol



Sommaire

3	-----Édito
4	-----Environnement
5	---Les comités de quartier
6/7	-----Le budget
8	-----Le port
9	-----La pouponnière
10/13	-----Animation/Culture
14	-----Tour de Provence
15	-----Le Casino
16/17	-----Expression
18/19	-----Carnet

L'incertitude est plus douce au soleil

Paraphrase de Charles Aznavour, ce titre d'éditorial pointe ce qu'à Bandol nous savons bien : il avait raison. L'heure d'été revient. Ce devait être pour la dernière fois en 2021. Mais même cette fin déjà décidée du changement d'heure est reportée par l'Europe à plus tard dans le contexte actuel. Et c'est comme un symbole des bouleversements de l'ère Covid où nous sommes toujours plongés : tout en est affecté.

En attendant la lumière nous fait du bien, celle des journées qui s'étirent vers leur maximum en juin : un bonheur devant la Méditerranée.

En mairie, rien ne se fige, il faut gérer le quotidien : rôle social, gestion et entretien des infrastructures en relation avec la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, interactions avec les associations, les entreprises, ou en réponse aux demandes des administrés, évolution du port, préparation des projets lourds, etc... Et puis il faut s'occuper de ce qui fait la vie de la ville : printemps des potiers, les anglaises ont la côte, programme des animations de l'été, tout doit s'organiser, comme d'habitude ou presque. La différence, c'est que nous ne savons pas ce qui sera maintenu, ce qui devra être modifié, reporté, annulé. À Bandol comme partout ailleurs, depuis un an nous apprenons à vivre et travailler avec des adaptations qui mettent à l'épreuve notre réactivité.

L'avant saison reste incertaine, le gouvernement ayant différé un confinement strict malgré l'apparition d'un variant plus contagieux en train de devenir prédominant : Pâques sera donc encore difficile, mais l'amélioration pointe à l'horizon.

L'espoir tient d'abord dans les vaccins, avec de nouveaux laboratoires autorisés à produire. Concrètement pour nous, l'ouverture imminente d'un centre supplémentaire de vaccination au Beausset, à l'heure d'écrire ces lignes, c'est un accès enfin plus



facile et plus proche à cette solution tant espérée, pour les habitants de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume. Je maintiens bien entendu mon offre d'une salle bandolaise adaptée, auprès du Préfet qui décide de l'ouverture de ces centres, avec l'Agence Régionale de Santé.

Courbes encore préoccupantes, surprises encore possibles des variants, il nous faut accompagner les améliorations avec prudence : le respect des consignes sanitaires reste essentiel pour que nous puissions profiter des espaces de liberté qui restent, retrouver le plus tôt possible la jouissance du plein air dans une région exceptionnelle, à toute heure, jusqu'aux terrasses un jour prochain, nous l'attendons tous.

Une vie normale reviendra, et doit être préservée autant que permis. Maintenir l'activité des écoles et du péri-scolaire, entretenir les espaces verts et/ou publics comme nos bâtiments communaux, soutenir la culture autant que possible : rien n'est facile en 2021, mais agents ou élus, nous savons que notre engagement est de servir. Alors pour Bandol, pour ses habitants, nous continuons, à vos côtés, au service de tous, de chacun d'entre vous, avec une seule boussole, l'intérêt général.

Jean-Paul Joseph,
Maire de Bandol

ON EN PARLE

C'est le printemps

Les obligations légales de débroussaillage

Dans les zones les plus à risques comme la zone méditerranéenne, le débroussaillage réglementaire permet de réduire considérablement l'impact des incendies, de protéger la forêt et de faciliter la lutte. On entend par débroussaillage, pour l'application du présent titre, les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.



Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Une surface conséquente est concernée sur le territoire bandolais.

Vous pouvez contacter le service environnement (04 94 29 22 60) afin de connaître les modalités d'exécution sur votre terrain.

Attention, le brûlage des végétaux est lui aussi très réglementé.

Il est interdit en tout temps et en tout lieu du département du Var de brûler à l'air libre les déchets

verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. D'autres solutions plus efficaces que le brûlage existent pour traiter les déchets verts. Le compostage, le paillage ou le broyage (mulch) peuvent permettre de valoriser utilement ces déchets sur place. Les déchets verts peuvent être collectés devant chez vous sur rendez-vous (0 800 805 500) ou apportés à la déchetterie.

Le fleurissement des rues et le rafraîchissement des massifs de la ville

Les premiers jours de printemps sont ceux réservés à la remise en forme des éléments végétaux et naturels de la ville. Les quelques jours de températures négatives ont eu raison des plantes les plus fragiles.

Ruelles, places et fontaines vont reprendre des couleurs et les massifs vont être enrichis de vivaces endémiques, afin de limiter la consommation en eau et de maintenir un fleurissement annuel plutôt que saisonnier.

Et les plages !?

Les banquettes de posidonies qui protègent le littoral et inquiètent le touriste, vont en partie retourner à la mer avec les dernières largades du printemps. Les résidus constituent un atout à la fois pour le tourisme durable et pour la préservation de la biodiversité. Ils seront nivelés et enrichis de sable de mer avant l'été.



ACTION !

Le renouveau des comités de quartier

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le conseil municipal s'est prononcé favorablement vendredi 19 février 2021 pour la reprise des «comités de quartier» et a adopté la composition ci-dessous, sur les 4 quartiers.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à cet engagement sociétal et il a été difficile de faire un choix parmi les nombreuses candidatures d'habitants mobilisés, tous soucieux du bien vivre à Bandol.

Nous avons donc opté pour augmenter le nombre de membres par quartier en passant à cinq personnes au lieu de quatre initialement prévues.

Pour rappel, les comités de quartier ont pour objet de favoriser la proximité entre les citoyens et l'équipe municipale pour faire remonter les attentes, inquiétudes et axes d'amélioration ainsi qu'éventuellement faire émerger des initiatives ou des projets d'action au conseil municipal.

La personne nommée coordonnateur pour la ville est madame Laëtitia Cinquini et monsieur Franck Bertoncini assurera la passation de ce dossier en restant suppléant à ses côtés.

Le lien entre les comités de quartier et les élus ou les services municipaux sera assuré uniquement par le coordonnateur titulaire ou suppléant afin de permettre la traçabilité et le suivi dans les échanges.

Nous vous remercions encore pour votre mobilisation à cet appel à candidature et de votre engagement à venir dans cette mission.

A très vite pour des nouvelles des comités de quartier !

NORD OUEST :

Monique APARICIO

Dominique DEON

Dominique FERNANDEZ

Brigitte MONCLAR

Emmanuelle ROUE

CENTRE OUEST

Claire BRASILE

Patricia DEHAIL

Henri GUERRERO

Pierre LASSERRE

Caroline OLIVIER

NORD EST

Gilles AVENEL

Béatrice LANCHE

René LEVRON

Colette MOREL

Pascale REVEST

CENTRE EST

Frédéric DAGOSTINO

Christophe DUPUY

Martine HALLEZ

Bernard PARIS

Manuela PEIXOTO



Vous pouvez contacter les représentants de votre quartier aux adresses suivantes :

quartiercentreest@bandol.fr / quartiercentreouest@bandol.fr

quartiernorddest@bandol.fr / quartiernordouest@bandol.fr

ACTUALITÉS

Budget 2021 : voté !

Entre prudence et espérance !

Lors de l'approbation du budget primitif par le conseil municipal le 19 février dernier, le premier magistrat de la ville a introduit son propos avec prudence et espérance.

D'une part, la prudence dans l'évaluation des recettes, en effet, prévoir les recettes 2021 nécessiterait presque un don de voyance tant que la situation sanitaire conditionne la reprise économique, et d'autre part, l'espérance dans la reprise d'une vie normale dans une ville dynamique. Ce budget 2021 apparaît effectivement ambitieux, notamment sur l'investissement et sur l'animation de la ville. Par ailleurs, pour l'année 2021, les exonérations accordées aux commerces seront reconduites pendant les périodes de fermeture administrative.

Points essentiels à retenir de ce budget primitif 2021 :

> Stabilité de la fiscalité :

Les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas en 2021 et ce, pour la sixième année consécutive. Cette stabilité n'est possible que par une bonne gestion municipale soulignée, par ailleurs, dans le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

> Une dette saine :

La ville devrait contracter un emprunt de 2,2 M€ pour le versement de l'indemnité de résiliation amiable de la maison des vins et financer une partie des investissements de l'année. Toutefois la capacité de désendettement restera sous les 8 années pendant la durée du mandat. Il convient de préciser qu'une commune avec une capacité de désendettement de 10 ans peut théoriquement rembourser la totalité de sa dette en mobilisant les 2/3 de son épargne brute, le dernier 1/3 pouvant être consacré à l'investissement.

La capacité de désendettement

en années



Les ratios financiers

ACTUALITÉS

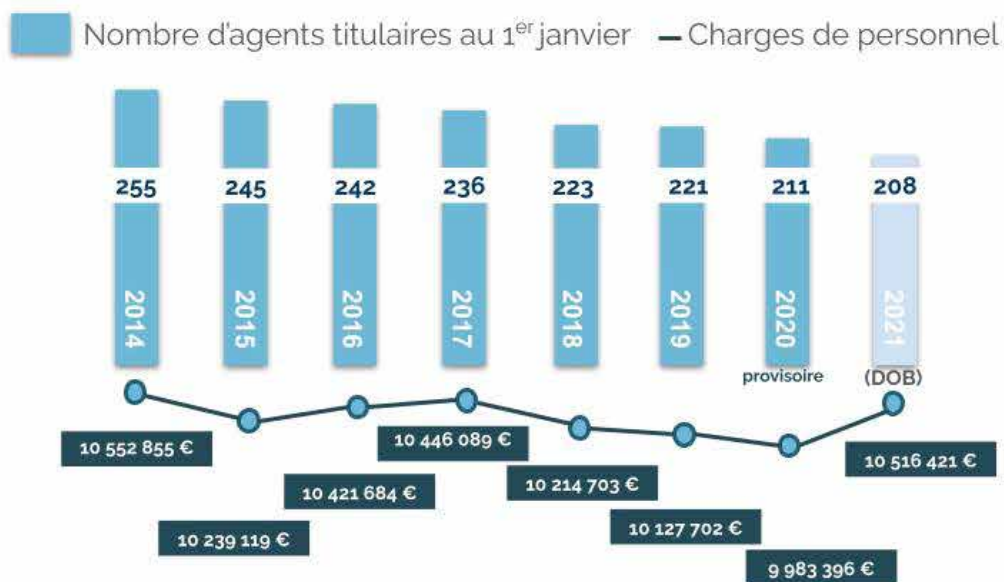
Budget suite

> Des charges de personnel maîtrisées :

En 2021, les charges de personnel devraient augmenter en raison de recrutements nécessaires pour mener les projets du mandat, notamment en ingénierie. Toutefois elles restent maîtrisées et se situent en dessous du niveau de celles de 2014.



Évolution des dépenses



Evolution prévisionnelle des dépenses de fonctionnement



> Une ville dynamique :

Les budgets alloués à l'animation et à la culture (450 000€) permettront d'animer la ville, notamment cet été.

> Un investissement conséquent avec plus de 3 M€ de travaux :

Cette année 2021 sera dédiée aux études de faisabilité, d'évaluation financière de notre projet du front de mer et de planification des travaux dans les quartiers. Toutefois sur le budget principal, plus de 3 M€ de travaux seront réalisés (voirie, bâtiments, mobilier urbain, travaux d'aménagement, achat de matériel, de mobilier).

Pour le budget du port, l'année 2021 sera consacrée à la fin des travaux de la capitainerie et aux travaux du quai ouest. Pour le budget des parkings, l'année 2021 verra notamment la réfection du parking central.

Un budget 2021 bâti sur des hypothèses teintées de prudence mais aussi d'espoir d'une reprise de l'activité des commerces, bars et restaurants. Une rigueur au service d'une ville attractive, dynamique et paisible.

ACTUALITÉS

Les travaux

Des travaux, mais aussi de nouveaux équipements au port

En parallèle de travaux importants sur le point de se terminer (capitainerie et quai du stade), d'autres dossiers sont en cours ou s'achèvent côté équipement.



En premier lieu, le remplacement de 250 bornes électricité et eau par des bornes de dernière génération de fabrication française, esthétiquement très réussies avec leur logo rétroéclairé du port de Bandol. Elles permettent de réduire le nombre de bornes sans nuire au confort, car elles disposent de davantage de sorties eau et électricité (4 de chaque soit une par bateau). La réduction de leur nombre permet d'avoir des pontons moins encombrés et diminue les risques de pannes et opérations de maintenance. De quoi offrir un confort supplémentaire aux plaisanciers.

Ensuite, le changement d'une partie des échelles de sécurité du port est en cours, remplacées par des échelles innovantes, créées par une société danoise. Elles sont modulables, faites d'un matériau très résistant et sont éclairées de nuit grâce à une batterie à recharge solaire.



Les moyens de navigation du personnel portuaire évoluent également : 4 nouveaux canots sont arrivés, dont un, pour la première fois, à moteur électrique, en remplacement des anciens qui avaient fait leur temps. Un véritable bateau de travail plus puissant et tout en aluminium permettra quant à lui de travailler sur les unités de plus grande taille avec une sécurité renforcée.

Enfin, le port va tester une Seabin : il s'agit d'une poubelle immergée reliée à une pompe électrique qui crée un courant d'eau continu pour attirer les déchets vers un collecteur. Ces déchets sont aspirés dans un sac et une fois plein, le sac est vidé par le personnel portuaire. De quoi assurer un écrémage 24h/24. Si le test est concluant, d'autres poubelles de ce type seront déployées un peu partout sur le plan d'eau.

Le port poursuit ainsi sa politique de remise à niveau de ses installations et de ses équipements, avec la volonté affichée de se positionner sur du matériel innovant et de qualité pour le confort et la sécurité de tous.

ACTUALITÉS

La Pouponnière

Depuis 2014, les Bandolais, les associations et la municipalité se sont mobilisés afin que le projet de la nouvelle pouponnière les Lauriers Roses voit le jour. Cet établissement accueille des enfants et adolescents polyhandicapés qui nécessitent des soins lourds et constants toute l'année.

Les locaux actuels bien qu'entretenus sont devenus vétustes et inappropriés. Souhaitant contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil du handicap, et voir perdurer cet établissement sur son territoire, la commune a procédé par délibération du 9 juillet 2019 à une mise en conformité de son PLU dans le cadre d'une déclaration de projet. Il a ensuite été délivré un permis de construire autorisant la construction d'un bâtiment d'accueil médico-social de 1685 m² assorti de 31 places de stationnement.

Afin de concrétiser ce projet d'envergure d'intérêt général, monsieur le Maire a été autorisé par

délibération du conseil municipal du 29 janvier 2021, à régulariser une promesse de bail à construction au profit de l'association « Les enfants de la Baie » sur une parcelle de 6834 m² située en contrebas de la copropriété les Katikias, pour une durée de 80 ans et moyennant une redevance annuelle d'un euro symbolique. Cette promesse signée par devant notaire le 17 février 2021 a été consentie et acceptée notamment sous les conditions suspensives d'obtention d'un prêt bancaire, d'une garantie d'emprunt du département du Var et de la commune, et d'une subvention de l'ARS.

La réalisation de la dernière des conditions suspensives générera la signature définitive du bail et permettra de mener à terme la réalisation d'un projet porté par tous pour améliorer le quotidien des enfants et adolescents dans un cadre luxuriant intégré dans le paysage.



Le jeune public à l'honneur au théâtre Jules Verne

Depuis le lancement d'une toute nouvelle programmation pour le théâtre Jules Verne en septembre 2018, la commune a souhaité présenter des spectacles particulièrement éclectiques, exigeants et ouverts à toutes les disciplines : théâtre, humour, chanson, jazz, musique classique ou encore danse. Un public était cependant lésé, puisqu'à ce jour, aucun spectacle n'était encore proposé pour les plus jeunes.

C'est désormais chose faite avec un « BD-concert » particulièrement étonnant les 23 et 24 avril prochain ! Accessible dès 6 ans, ce spectacle allie une bande-dessinée mise en scène et mise en mouvement, accompagnée par le groupe Zenzika, formé de quatre musiciens qui nous entraînent sur des airs de jazz, de rock ou de musique traditionnelle.



Adaptation de la célèbre bande dessinée «Un Océan d'Amour» de Wilfrid Lupano et Grégory Panaccione, qui étonnait déjà par le fait de ne présenter aucun texte, ce spectacle universel nous emporte dans une histoire émouvante au large des côtes bretonnes, à découvrir absolument en famille !

Il s'agit d'une première qui entraînera d'autres dates afin de développer les nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle en direction du jeune public. Il est absolument nécessaire d'accompagner les publics de demain. C'est pourquoi la commune va travailler en concertation avec les écoles maternelles, primaires et le collège de Bandol pour favoriser l'accès et l'accompagnement pédagogique parallèlement à cette offre artistique. Tous les élèves qui viendront voir les spectacles auront ainsi réalisé un travail autour de l'oeuvre proposée pour se l'approprier et découvrir autrement la performance artistique. Une porte supplémentaire s'ouvrira ainsi sur leur propre imaginaire.

Dans la droite ligne des actions culturelles menées actuellement autour des expositions de la galerie Ravaisou, une programmation dédiée au jeune public prendra corps au sein du théâtre Jules Verne à la rentrée de septembre prochain.

NOUVEAUTÉ : Billetterie en ligne

Ça y est, vous pouvez enfin accéder à la programmation du théâtre Jules Verne directement sur internet, réserver et régler vos places en visualisant le plan de salle. Le tout sans aucun frais de location étant donné que le règlement s'effectue directement au trésor public.

Vous pouvez ainsi choisir d'imprimer votre billet (au format pdf) ou simplement de conserver un format numérique disponible sur votre téléphone mobile. Vous pourrez d'ailleurs envoyer ces billets par mail ou sms. Le contrôle à l'entrée de la salle se fera directement sur votre smartphone, avantages : un accès plus rapide au théâtre et une démarche plus écologique.

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter « culture » pour recevoir régulièrement les informations qui vous intéressent.

*Rendez-vous sur la page théâtre du site bandol.fr
ou directement sur billetterie.bandol.fr*

Un projet pour la médiathèque du XXI^{ème} siècle !

En mars 2018, la Pension Magali était inaugurée. Un tout nouvel espace de 250m² entièrement dédié à la jeunesse fait depuis, le bonheur de nos enfants. Désormais, la commune souhaite faire évoluer l'ensemble de cet établissement essentiel à la vie de la cité pour entrer pleinement dans le XXI^{ème} siècle.

L'académicien Erik Orsenna a produit en 2018 un rapport intitulé «Voyage au pays des bibliothèques», dans lequel il invite l'Etat à élaborer un «plan national» pour ces équipements. Il détaille les enjeux culturels et sociaux de la lecture publique. Il parle notamment de l'importance de la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme, de la révolution numérique, de la mutation de l'offre des bibliothèques devenues des tiers-lieux, où le livre n'est plus nécessairement la motivation de la visite et des nouvelles aspirations des usagers (trouver un espace pour travailler, pour se rencontrer, se détendre...).

À Bandol, ces réflexions sont partagées et la commune souhaite élargir l'offre de services culturels à tous, notamment en



agrandissant un espace déjà important dédié à la lecture publique. La médiathèque peut effectivement se définir comme un «tiers lieu» : elle intervient auprès du public après le travail et la maison. Il s'agit d'un lieu de partage, d'échanges et de découvertes. Ainsi, l'espace de la Cyberbase va pouvoir intégrer un projet global de réaménagement des locaux qui mettra notamment l'inclusion numérique au cœur de la démarche. Avec l'accompagnement et le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC PACA), la commune va donc lancer une étude au cours de cette année pour définir précisément ces nouveaux aménagements afin de correspondre au mieux aux attentes des habitants. Suite à cette étude une consultation sera initiée pour

réaliser ces travaux. Un projet pour que vivent plus que jamais le livre et la lecture sous toutes ses formes au XXI^{ème} siècle.

Un dossier à suivre...

La bibliothèque scolaire au sein de la Pension Magali

Depuis le 9 mars dernier, l'équipe de la Pension Magali accueille tous les élèves accompagnés de leurs enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Bandol pour qu'ils puissent emprunter les livres de leur choix régulièrement.

Pour rendre ce nouveau service aux plus jeunes, la médiathèque a fait l'acquisition d'un nouveau mobilier et de 600 nouveaux ouvrages. L'objectif est évidemment de développer l'appétence des enfants



pour la lecture et, à terme, l'espoir qu'ils puissent davantage s'approprier ce lieu de culture qui leur est dédié pour le fréquenter seul et profiter des différentes animations.

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 12h / 15h - 18h
jeudi : 15h - 18h
samedi : 9h30 - 12h30

À VENIR

Le retour du Printemps des Potiers, un événement 100% bandolais !



Printemps des Potiers
du 3 au 18 avril

Après une année blanche pour cause de crise sanitaire, le Printemps des Potiers revient enfin à Bandol. Une excellente nouvelle pour tous ceux et celles qui ont fréquenté cet événement incontournable de la vie bandolaise depuis plus de 30 ans !

Une bonne nouvelle à plus d'un titre puisque cette manifestation emblématique marque sans conteste le point de départ de notre saison touristique à l'approche du week-end Pascal !

Événement à multiples facettes, ce désormais célèbre « Printemps des Potiers » mobilise tous les acteurs de la ville à travers ses manifestations grand public et ses rencontres professionnelles. maison Tholosan, galerie Ravaisou, médiathèque, office de tourisme ou encore la maison des vins présentent ainsi des expositions complètes ou certaines pièces remarquables afin que la ville hisse partout les couleurs du « Printemps ».

À circonstances particulières, mesures particulières.

L'inénarrable « Marché des Potiers » s'installera dans un décor idéal, entre les pointus et le quai Charles de Gaulle, désormais totalement rénové, mais cette fois, avec un sens de visite, un contrôle strict du nombre de visiteurs et un protocole sanitaire scrupuleusement respecté (masque, gel hydroalcoolique, distanciation physique).

Création artistique contemporaine ou poterie traditionnelle, tous les exposants seront à nouveau présents pour surprendre le public. Les ateliers ludiques installés pour faire découvrir la poterie aux enfants conserveront leur place, mais il seront accessibles sur inscription pour gérer au mieux la distanciation sociale et les manipulations dans le respect des gestes barrières.

AU PROGRAMME :

Marche des Potiers

du 3 au 5 avril - quai Charles de Gaulle - *entrée libre*

Exposition didactique sur l'argile

du 19 mars au 17 avril - Médiathèque - *entrée libre*

Exposition «Agathe Larpent»

«livres en céramique»

Exposition «Autour du vin»

du 27 mars au 18 avril - Maison des Vins
Œnothèque - *entrée libre*

Parcours photographique

du 27 mars au 18 avril - quai Charles de Gaulle

Exposition «Terre minérale et végétale»

du 3 au 18 avril - Galerie Ravaisou & Maison
Tholosan - *entrée libre*

Claire Lindner (Fr)

Joan Serra (Es)

Thérèse Lebrun (Be)

Martine Le Fur (Fr)

Agathe Larpent (Fr)

Jean Ponsart (Fr)

pour le prix de la terre au bronze

Jeannie Abert (Fr)

photographies

ON EN PARLE

Bandol à la une

Articles dans les journaux, émissions de télévision : TF1, France2, L'équipe 21, Bandol reste une référence.



BANDOL, C'EST VOUS

Le tour de La Provence



Roulez jeunesse !

Le jeudi 11 février, sous un soleil de printemps précoce, la caravane du tour de la Provence a traversé la ville.

Malgré un petit retard sur le timing, les amateurs de la «petite reine» ont patienté sous le soleil d'hiver, avant d'entrevoir les deux échappés.

Le peloton, lancé à vive allure, pour le troisième sprint chronométré de l'étape, a animé ce début d'après-midi, illuminant le bitume de ses maillots bariolés, dans le ronronnement des pédaliers bien huilés.



CASINO

BANDOL

UN CASINO HISTORIQUE TOUJOURS EN MOUVEMENT

Dans ce décor idyllique de Provence où se côtoient les palmiers centenaires, les eaux claires et le sable fin, s'élève, face au soleil, un pied dans la méditerranée, le Casino de Bandol. Une adresse emblématique du divertissement haute de ses 90 ans d'histoire et loin d'avoir livré tous ses secrets. Plus que jamais, son énergie actuelle célèbre la beauté du paysage qui l'entoure et s'y déploie avec grâce.

UNE FAÇADE FLAMBANT NEUVE AVEC VUE SUR MER

Si le Casino de Bandol est un lieu de convoitise, notamment des villes qui le jouxtent, c'est parce qu'il est le symbole d'un ancrage territorial réussi, en phase avec le dynamisme de sa commune. Déjà en 1925, quand le casino ouvrait ses portes, aux heures de Marcel Pagnol, de Raimu ou encore de Mistinguett, la naissance de l'établissement faisait fleurir les transactions immobilières de Bandol. Aujourd'hui, le Casino s'inscrit comme étant son partenaire de choix, tous les deux portés par la même vision : développer l'attractivité de la ville, proposer des animations régulières et améliorer la qualité de vie des Bandolais. Pour illustrer cette conviction partagée et suite à la modernisation du quai Charles de Gaulle, le Casino de Bandol a entrepris une série de travaux : une façade flambant neuve, sublimée par trois nouvelles enseignes XXL et par la mise en lumière de l'intégralité du bâtiment qui rayonne de jour comme de nuit !

L'UNE DES MEILLEURES OFFRES DE JEUX DE LA RÉGION

Côté intérieur, et profitant de sa fermeture, l'établissement Partouche a également revu en profondeur ses espaces, pour le plus grand bonheur de toutes les générations. À travers la création de deux espaces de jeux aux univers qui se complètent harmonieusement, l'augmentation du nombre de machines à sous, mieux encore, le doublement de la surface de jeux qui passe de 690 à 1500 m², le Casino de Bandol a largement réussi son pari : proposer l'une des meilleures offres de jeux de la région. Et ce n'est pas tout, cette maison de loisirs peut se targuer d'avoir le premier parc de roulette anglaise électronique du Var, mais aussi l'une des plus importantes Poker Room du Sud : ses voisins apprécieront !



L'ADN CRÉATIF DE PARTOUCHE EN PROVENCE

Le Casino de Bandol est un lieu en mouvement qui a le goût de la surprise, de l'émotion et de la nouveauté. Ce sont même les maîtres mots du casino qui ne sont pas sans rappeler les valeurs du Groupe Partouche, premier Casinotier de France. Si l'endroit est séduisant, actif et passionné, il le doit en grande partie à la philosophie de Partouche, un acteur engagé, amoureux des territoires, dont la soif d'innover est infinie. En témoigne, avec le Casino de Bandol, cette envie de dépasser les frontières par la création d'un espace multiloisirs qui rend l'expérience intégrale. Ainsi, les rénovations en cours du restaurant et du bar, de même que la création d'une nouvelle salle événementielle et artistique, démontrent que cette place mythique se donne tous les moyens de parvenir à ses ambitions.

Une chose est sûre :
**LE CASINO DE BANDOL N'A PAS FINI
DE NOUS SURPRENDRE !**



PARTOUCHE
#JouezleJeu

Entrée en salle de jeux réservée aux personnes majeures non interdites de jeux, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.
GRAND CASINO DE BANDOL, SAS, 124.000 €, 2 Place Lucien Artaud - BP 28 83150 Bandol, 377 749 304 RCS TOULON.

18+

**JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09-74-75-13-13 (APPEL NON SURTAXÉ).**

Expression libre du groupe minoritaire «Bandol Ambitions»

Bandolais si vous saviez !

Retour sur la séance du conseil municipal du 19 février dernier au cours de laquelle l'opposition a largement fait entendre ses positions sur quelques délibérations, qui sont ainsi résumées :

Un budget primitif 2021 en trompe-l'oeil

L'écrivain britannique Samuel Butler écrivait que «l'avantage de faire son propre panégyrique est que l'on peut en rajouter exactement là où on veut». Il en est ainsi du discours budgétaire municipal qui tourne systématiquement au panégyrique. Or, la stratégie budgétaire de la municipalité est **polarisée sur des investissements lourds sur le front de mer**, hier sur le Quai de Gaulle, demain sur le projet du stade Deferrari, dont l'opposition conteste le bien-fondé pour des raisons environnementales, de sécurité, d'entrave aux mobilités. Cette polarisation a entraîné quantitativement le sous-investissement de la commune de Bandol, inférieur aux moyennes départementales et régionales, comme l'a souligné récemment la chambre régionale des comptes. Qualitativement, ladite polarisation s'est faite au détriment des investissements du quotidien, ceux intéressant les autres quartiers de la ville (routes, mobilités, qualité de la vie, environnement culture, animation). Bandol Ambitions a voté contre ce budget.

Un mot justement sur le projet «Deferrari», un projet anti-environnemental !

Sans parler de l'excès de circulation en bord de mer qu'il entrainera, ce projet-phare de la municipalité équivaut à au moins 18 000 m² de structure béton, pour libérer 8000 m² de jardin à peine.

Ces 18000 m² en superstructure équivalent à un immeuble de 200 à 250 logements.

Le Bosquet ou le sacrifice d'une résidence touristique !

Le 31 décembre 2020 a sonné le glas de la résidence du Bosquet. Depuis lors, le bailleur social UNICIL a acquis la propriété de cet ensemble immobilier dans le cadre de la consultation d'opérateurs sociaux lancée par l'établissement public foncier (EPF) PACA, titulaire du droit de préemption sur le site. Le Bosquet a été débaptisé pour devenir « Le Panorama ». La majorité municipale a voté une délibération, à laquelle les élus de Bandol Ambitions se sont opposés, validant une convention entre la commune et UNICIL portant sur le suivi des logements sociaux.

Requiem pour le tourisme Bandolais !

Cette résidence touristique notoire, avec vue panoramique sur la baie, dont l'architecture était dotée du label « Patrimoine du XXe siècle », était largement contributrice de l'obtention par Bandol en 2018 du label de « station de tourisme classée ». Car le Bosquet représentait, selon les données de la période 2014/2018, 30 % de la capacité hôtelière (396 lits et 19 000 nuitées en moyenne), 45 000 visiteurs par an, comptant 13 emplois en CDD ; l'ensemble avait bénéficié d'1 million d'euros de travaux de rénovation en 2016/2017.

Et malgré les dénégations de M. Joseph, sa situation financière s'est avérée saine, avec un fonds de roulement très confortable et d'une ligne de trésorerie de plus d'un million d'euros.

Le Bosquet/Panorama va abriter ainsi des logements sociaux, certes par décision de l'Etat du fait de la carence de Bandol en logement sociaux, mais aussi de l'immobilisme de la municipalité, insusceptible de proposer une solution alternative à cette opération. Quel gâchis pour l'économie touristique et l'image de Bandol !

L'opacité perdue sur les attributions de subvention aux associations

Le groupe Bandol Ambitions s'est abstenu sur les 14 délibérations portant attribution de subventions aux associations. Il a pointé **l'opacité qui règne sur les critères d'attribution des subventions**. L'opposition avait proposé l'institution d'une commission d'attribution transparente, où elle aurait obtenu un siège, pour déterminer ces critères. Refus du maire qui préfère faire ses choix tout seul dans la torpeur palpitante de la nuit municipale. L'opposition a regretté aussi le faible niveau des aides aux associations intervenant dans les domaines culturels et sportifs.

Expression libre du groupe majoritaire «Une vision d'avenir pour Bandol»

Leçon de sagesse : renoncer à vouloir tout comprendre

Après l'échec du recours contre le résultat des élections, après l'échec du recours contre le débat d'orientation budgétaire 2020, nouvelle manœuvre de l'opposition : un procès en diffamation intenté par monsieur Bayle contre le maire, et contre deux autres candidats éliminés au premier tour.

Là encore, procès perdu par l'opposition : le tribunal correctionnel de Toulon a reconnu que ce qui avait été dit dans l'entre-deux tours pouvait l'être. L'opposition n'ayant visiblement pas compris ce que lui ont expliqué les juges, elle aurait fait appel : il faudra à nouveau lui expliquer, et ce sera fait. Mais que de temps et d'énergie perdue !

Cette énergie, elle aurait pu être consacrée à Bandol, par exemple en se rendant aux commissions municipales. L'opposition, qui réclame pourtant la création de nouvelles commissions, ne vient souvent pas à celles déjà créées, comme la commission des finances qui s'est déjà réunie plusieurs fois mais n'a pas encore eu le plaisir de voir M. Bayle et M. Mino. Sans s'en être excusé, ni même prévenir.

C'est la différence entre dire que l'on veut travailler lorsqu'un journaliste ou une caméra n'est pas loin, et travailler réellement dans la confidentialité d'une salle de réunion de la commune.

Dans le cadre du conseil municipal, l'opposition montre un autre visage, policé. Comme le soulignait Var Matin par exemple au sujet du dernier conseil municipal (19/02/2021), le vote sur la convention qui entoure la transformation de la résidence des Bosquets en logements mixtes (accession à la propriété à coût maîtrisé et locatif social destinés aux jeunes actifs) n'a provoqué « aucun débat ». C'était tout à fait raisonnable : comment aurait-il pu en être autrement, la responsabilité et la décision étant totalement aux mains de l'Etat et non de la mairie (voir ci-dessous le lien vers l'article consacré au sujet sur le blog de Jean-Paul Joseph en février 2018*).

Mais ce silence en séance officielle du conseil, quand on sait tout ce qu'a pu dire l'opposition à ce sujet durant la campagne électorale aux habitants de ce quartier qui ont parfois eu le malheur de les croire, donne une bonne définition de l'expression « postures électoralistes ».

De notre côté, notre équipe est au travail, afin de réaliser les projets que nous avons présentés et pour lesquels vous nous avez élu. C'est un peu plus utile pour Bandol et ses habitants que d'avoir pour seul programme celui d'attaquer en justice (et avec quel brio) et critiquer l'action des autres.

* <http://jeanpauljoseph.fr/residence-bosquet-agir-responsabilite/>

Abonnez vous à la newsletter de la majorité sur le site jeanpauljoseph.fr

14 septembre 2020 Commission ENL – compte-rendu de la Préfecture :

Au sujet de la transformation de la résidence de tourisme le « Bosquet », rappelons ce qu'a dit monsieur Frédéric Loubeyre, chef du Service Habitat et Rénovation Urbaine de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var :

Concernant ce projet, M. Loubeyre indique que les biens ont été préemptés sur décision de l'État car l'activité touristique sur ce site était en pleine perte de chiffre d'affaires ; dans le projet de vente qui faisait l'objet de la DIA, l'activité touristique n'était garantie que pendant 18 mois et l'EPF, dans le cadre de la préemption, s'est engagé à son maintien durant la phase d'élaboration du projet. Il ajoute que la commune de Bandol est l'une des rares du département à travailler en pleine concertation avec les services de l'État sur le logement social et à avoir ainsi démarré l'élaboration d'un CMS ; il souhaite que le travail engagé puisse se poursuivre.

Décès

ALBRAND Michèle, Gabrielle, Rose	23/12/2020	MARCIA Thierry, Louis, Jacques	25/12/2020
ALLARD Danièle, France	26/01/2021	MAURIC Roger	05/02/2021
ALMODOVAR Roland, Gaby	10/02/2021	MILLIOUD Iwan, Jean	16/02/2021
ARNAUD Alexandre, Claude, Robert	21/01/2021	MINORETTI Jean-Marc	04/01/2021
BALIER Charles, Roland, Jean	20/12/2020	MONIER Jacques	04/01/2021
BERIDOT Marie, Elisabeth, Louise, Rose	10/02/2021	MOREL Danielle, Marie, Cécile	24/12/2020
BOUCHET Louis, Marius, Laurent	10/12/2020	NADJARIAN Henri	04/02/2021
BRISEMURE Michel, Gaston, Roger	14/02/2021	ORSAL Geneviève, Yvonne	05/03/2021
CLAUDE Huguette	31/01/2021	PIERACCINI Olga	02/02/2021
DI-BERNARDI Lucienne, Adrienne	02/02/2021	PLANTIN Renée, Jeannine, Félicie	28/12/2020
DIEU Albert, Jean, Louis, Clement	29/01/2021	SABATIER Georgette, Victorine, Rose	29/01/2021
FEBVAY Nicole, Lucienne	03/03/2021	SANTINI Philippe, André, Jacques	21/02/2021
GALLI Benjamin	20/02/2021	SCHINAZI Raimonda	20/01/2021
GÉRODIER Jean, Marcel, André	27/12/2020	SHRIMPTON Odette, Juliette	01/03/2021
GUILLON-CHENU Anne-Marie, Joséphe, Thérèse, Bernadette	03/02/2021	SINGER Marcel, Constant, Aimé	10/01/2021
HUBSCHMAN Albert, Bernard	25/02/2021	TCHESKISS Jacqueline, Sarah	18/12/2020
HUSSON Gilberte, Paulette, Marie	27/02/2021		
MALLET Marie, Thérèse, Cesarine, Louise	28/01/2021		

De nouveaux colombariums

La commune accueille depuis mi-décembre 2020 un columbarium et un jardin du souvenir au cimetière central.

Ce monument cinéraire de douze cases est mis à la disposition des familles et peut accueillir avec dignité les cendres des défunts domiciliés à Bandol.

Quarante-cinq nouveaux emplacements ont aussi été créés au columbarium du cimetière Vallongue.

Les emplacements qui peuvent accueillir quatre urnes sont d'ores et déjà mis en concession pour une période de dix ans. Toute personne intéressée peut s'adresser au service des formalités administratives de la mairie pour prendre connaissance du règlement complet ou pour tout renseignement.



Service des formalités administratives : 1, place de la Liberté 83150 Bandol - Tél : 04.94.29.22.32 mail : sfa@bandol.fr

CARNET

Mariages

BONNEMAISON Damien, André, Joseph & RICHARD Marie-Pierre, Odette	12/12/2020
BRÉCHET Pierre & SRISAWAT Jiraporn	22/12/2020
COCHENNEC Mike, Sonny & MEIGNEN Marion, Virginie	16/01/2021
DUROT Julien, Pascal, Hervé & BEN SALEM Boudour	28/12/2020
NATIVO Michel, Henri & BONNARD Isabelle, Marie, Françoise	30/01/2021
RAVEAU Sylvain & AGUILERA-MARTINEZ Ludivine, Joëlle	22/12/2020
TURCHI Claude, Guy & DROMENQ Gisele, Jeannine, Françoise	12/12/2020
WILLIER Roger & LE BOT Muriel, Michèle, Annick	06/03/2021
SINSOU Arnaud & QUERRY Vanessa, René, Isabelle, Guy	01/03/2021

Naissances

GASPAROTTO Ava Louna	27/01/2021
GASTALDI Lola, Andréa, Mimi	14/02/2021
GUILLORY COSTA Ava, Marie	10/02/2021
JOBIN Pablo, Giovanni, Patrick	11/02/2021
MALIQET Eliséo, Simon, Théophile	17/12/2020
MARTIN Joy	04/01/2021
MAURIN Angy, Jean-Pierre, Aimé	27/02/2021
NIANG Abdoulaye	05/01/2021
REBOUL Nova, Marcelle, Sergia	24/01/2021
SAÍAS Milan, Robert	26/12/2020
SYLVI VOIRIN Mathéo, Alain, Olivier	19/01/2021



Le printemps des potiers

EXPO BANDOL 2021
3 > 18 AVRIL

TERRE MINÉRALE
& VÉGÉTALE



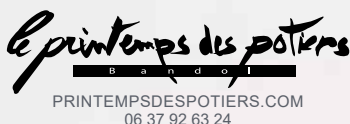
Claire Lindner

Claire LINDNER *céramiste (FR)* Thérèse LEBRUN *céramiste (BE)* Joan SERRA *céramiste (ES)* Agathe LARPENT *céramiste (FR)* Martine LE FUR *céramiste (FR)* Jean PONSART *céramiste (FR)* Prix de la terre au bronze Jeannie ABERT *photographe & céramiste (FR)*

MARCHÉ DES POTIERS
du 3 au 5 avril - Quai du port

EXPOSITION-VENTE
du 3 au 18 avril - Galerie Ravaisou

(les manifestations se déroulent en journée dans le respect des normes sanitaires en vigueur)



en Partenariat Officiel avec Ateliers d'Art de France